

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR VENDREDI 8 DECEMBRE 2023 - 9H30 en présentiel et en visioconférence

**PRESENTS** : Drs Luc DUQUESNEL (Président « Les Généralistes CSMF »), Stéphane ATTAL (Bourgogne Franche Comté), Rachid BOUHADDI (invité Ile de France), Michèle BOURGEOIS DE BOYNES (Hauts de France), Pierre-Marie COQUET (Hauts de France), Jean-Marie CONQUET (Nouvelle Aquitaine), Eric DACQUIGNY (Hauts-de-France), Guillaume DARMAILLACQ (Nouvelle Aquitaine), Jean-Brice DE BARY (Ile de France), Bertrand DEMORY (Hauts de France), Béatrice FAZILLEAUD (Nouvelle Aquitaine), Antoine GUINOISEAU (Grand Est), Emmanuel LASARBAL (Guyane), Elisabeth LEBLOND (Hauts de France), Bertrand LEGRAND (Hauts de France), Jean-Michel LEMETTRE (Centre Val de Loire), Jean-Luc LEYMARIE (délégué Hauts de Seine), Sylvaine LE LIBOUX (Centre Val de Loire), Freddy LOIZEAU (Pays de la Loire), Monique LUTTENBACHER-RUBEL (Grand Est), Pascal MEYVAERT (Grand Est), Michel MONDRZAK (délégué Seine et Marne), Delphine NIEDZIELA (Grand Est), Philippe NIN (Paris), Mickaël RIAHI (invité, Paris), Marine RICHARD (Grand Est), Marie ROCHETEAU (Pays de la Loire), Philippe SEILLAN (Nouvelle Aquitaine), Hervé SAHY (PACA), Nadia SIMON (Bretagne), Rémi UNVOIS (Grand Est), François VERDON (Pays de la Loire), Dominique RICHTER (Président du SMACMAC), Sylvain MEISSONNIER, Isabelle CARAYON, Laurence NOEL (Assistante de direction).

**ABSENTS EXCUSES** : Drs Jean-Christian BASSET (CVL) pouvoir Dr Le Liboux, Pierre BIDAUT (CVL), Emmanuel BOIGE (Nouvelle Aquitaine), Sandrine BORDIER (La Réunion), Pierre-Philippe BRUNET (Nouvelle Aquitaine), Lucien CHAULIAC (PACA) pouvoir Dr Le Liboux, Stéphane DELABROYE (Nouvelle Aquitaine) pouvoir Dr Le Liboux, Véronique FAUCHIER (CVL), Yannick FREZET (AURA), Ghislaine GIGOT (Normandie), Jean-Daniel GRADELER (Grand Est), Arnault GRUBER (Occitanie), Christine KOWALCZYK (La Réunion), Anne-Marie LADEVEZE-CAYLA (Pays de la Loire), Pierre-Henri MAILHES (Bourgogne Franche Comté), Isabelle NOUET-MARTINOT (Pays de la Loire), François POULAIN (Occitanie), Christian ROHRBACHER (Guyane), Nicolas SAINMONT (Normandie), Pierre Paul SCHLEGEL (Grand Est), Sophie SIEGRIST (Grand Est), Vincent SIMON (Pays de La Loire), Nicolas THUAL (invité Bretagne), Christian VEDRENNE (Occitanie) pouvoir Dr Luttenbacher-Rubel.

### ORDRE DU JOUR :

1. Pouvoirs à donner,
2. Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 05/10/2023,
3. Syndicalisation : Etat des lieux des cotisations, reversement cotisations, appel national,
4. Actualités du SMCG-CSMF, syndicat des médecins coordonnateurs en EHPAD,
5. Intervention de notre partenaire NOVUUS,
6. Formation : nouvelles conditions d'organisation des formations 2024,
7. Modification Bureau Les Généralistes-CSMF,
8. Actualités politiques : PLFSS 2024, Loi Valletoux,
9. Etat d'avancement des négociations conventionnelles,
10. Questions diverses (calendrier 2024, ...).

- Pouvoirs à donner : OK

- Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 05/10/2023 (sur le porte docs) : approuvé à l'unanimité.

- **Porte documents** : on s'arrange pour que vous ayez toutes les ressources documentaires dont vous pouvez avoir besoin, pour vous, pour vos réunions. Nous constatons que vous consultez régulièrement ces documents :

- RV sur le site « Les Généralistes CSMF » <http://www.lesgeneralistes-csmf.fr>
- Dans le menu : **Membres > Porte documents 2023**
- MOT DE PASSE : **LesG/75017\***
- Cliquez sur « **CD 08.12.2023** » pour accéder à l'ensemble des documents que vous pouvez télécharger (icône TELECHARGER à droite)

- **Syndicalisation : Etat des lieux des cotisations, reversement cotisations, appel national :**

On s'aperçoit que toutes les cotisations ne remontent pas au national et nous sommes souvent ennuyés lorsque les médecins nous appellent pour de l'aide juridique ou autres demandes. Chaque cotisation compte, merci pour vos remontées.

N'hésitez pas à nous faire remonter les noms des médecins qui sont en prélèvement automatique pour qu'il n'y ait pas d'erreurs au niveau national quand les médecins appellent ou quand nous envoyons des relances.

Les cotisations par le National sont de plus en plus importantes.

Avantages et offres adhérents CSMF 2024 sur le porte documents.

- **Calendrier des réunions 2024** : sur le porte documents
- **Communication des Généralistes-CSMF** : STATISTIQUES newsletters (envoi à 41 000) :  
Taux ouverture (moyenne) : lettre hebdo 33 % - flash info : 35 % - Edito mensuel 43%

**Merci de relayer nos informations sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)**

Sylvaine Le Liboux : c'est important qu'il y ait plusieurs sensibilités, plusieurs générations et plusieurs régions qui puissent s'exprimer. N'hésitez pas à nous faire remonter tout ce qui se passe dans vos départements/régions.

- **Modification du Bureau des Généralistes CSMF** : Suite à la démission d'Isabelle Nouet-Martinot, proposition au poste de Vice-Présidente, déléguée à la formation : **Marie Rocheteau, membre du Comité directeur région Pays de Loire. Elue à l'unanimité des présents et représentés.**
- **Actualités du Syndicat des médecins coordonnateurs, EHPAD et autres structures, et des médecins concernés par la gériatrie** : intervention du Dr Pascal MEYVAERT, Président
  - L'AG du SMCG-CSMF a eu lieu la semaine précédente.
  - Négociations en cours nouveau décret Medco avec la DGCS. La réunion du 18/9/23 a été une belle surprise puisque validant notre principale revendication : scinder les fonctions de médecins coordonnateur et de médecin prescripteur en EHPAD avec 2 contrats distincts mais qui peuvent être exercés par le même médecin s'il l'accepte. Discours de la DGCS le 18 septembre : ce n'est pas les PPL qui feront la Loi mais c'est bien le Ministère qui a la main et donc notre GT. Discours totalement opposé à celui de la réunion précédente en février dernier (avec un changement d'interlocuteur à la DGCS), en espérant que tout ne change à nouveau pas totalement lors de la prochaine réunion ou au fil des votes au Parlement. J'attends d'avoir à disposition le texte qui a été validé par le Sénat la veille pour savoir à quoi s'en tenir, en attendant la Commission Mixte Paritaire qui devrait finaliser la Loi. Ce texte n'est malheureusement pas disponible au moment de mon intervention mais il va falloir se battre pour sanctuariser la place du médecin généraliste dans les EHPAD, qu'il soit coordonnateur ou traitant ou les deux à la fois. Même si les instances représentatives des médecins coordonnateurs forment un véritable front uni pour porter nos revendications, nos opposants sont multiples et souvent pour des raisons variables : les élus locaux et nationaux qui subissent les pressions de leurs administrés et proposent des solutions qui seront contre-productives concernant la démedicalisation des EHPAD, les représentants des directeurs d'EHPAD et nos confrères gériatres qui s'obstinent à porter le message que les médecins généralistes ne seraient pas suffisamment compétents pour soigner nos aînés dans les EHPAD. Malgré cette opposition, notre syndicat défend une position libérale et non contraignante avec adaptation à la situation médicale de chaque territoire. J'ai pour ma part sollicité la DGCS le 27/11/23 par mail pour demander quand aurait lieu la prochaine rencontre du GT, faisant de notre syndicat l'instance la plus active dans la défense de nos métiers de coordonnateur et de médecin traitant dans les EHPAD.
  - Autre point concernant le GT DGCS : la télécoordination. J'ai fait part de mon expérience en cours de télécoordonnateur en EHPAD depuis mi-septembre 2023 qui devrait me permettre de me faire une idée. Mon contrat avec la société TELEMEDICARE a été transmis pour avis au CNOM.
  - Position de notre syndicat par rapport au projet de Loi sur la Fin de Vie (Mme FIRMIN LE BODO) : unanimité de l'AG sur la ligne que j'ai fixée dans ma lettre de fin août et que je défendrai donc au nom du syndicat. Il a été souligné l'importance de la formation des équipes sur l'accompagnement de fin de vie : je rappelle que l'ACFM propose des formations de très grande qualité à ce sujet.
  - CNPG : nouveau président élu début juillet, Olivier GUERIN (PU-PH à Nice). Poste de VP en ce qui me concerne au nom du SMCG. Gouvernance manifestement plus démocratique. Mais la position des gériatres

est toujours d'arriver à ce que tous les médecins intervenant dans les EHPAD soient des gériatres et non plus des MG. Les MG sont "tolérés faute de mieux" dans l'intervalle : lors de la discussion en CA du CNPG à propos de la création du métier d'IPA en gériatrie, il a été dit que les IPA seraient bienvenus comme ça ne peut pas être pire que les MG, ce dont je me suis offusqué !

- GT gériatres libéraux : PMC sera notre interlocuteur à ce sujet par délégation d'Olivier GUERIN aux syndicats SMCG et ANGEL. Je regrette encore une fois que la position de ces deux syndicats pourtant rattachés à la CSMF ne soient pas clairs au sein de notre maison quant à la défense des gériatres libéraux.
- Possibilité de cotiser via le lien Helloasso. Il est demandé à ce que ce lien soit largement diffusé. Comme je rappelle que les adhérents CSMF sont exemptés de cotisation spécifique au SMCG-CSMF, le Dr Coquet appelle à une cotisation de soutien ou un don au syndicat y compris par les adhérents CSMF. Il a été décidé que cela apparaîtrait clairement dans le prochain appel à cotisation.
- Le Dr Coquet souhaite que le syndicat rappelle aux représentants de la CSMF dans les négociations conventionnelles notre souhait de voir majorer la visite en EHPAD à hauteur au moins de VGS+MD+MU comme durant la pandémie ou VL, ces visites étant toutes à considérer comme complexes comme il s'agit de suivi de personnes fragiles poly-pathologiques.

- **Formation ACFM : nouvelles conditions d'organisation des formations 2024 : état d'avancement** : intervention de Sylvain MEISSONNIER (présentation sur le porte document)

- **PARTENAIRES : Intervention de M. Julien CAMILLENI, directeur NOVUUS** : présentation et fiche adhérents sur le porte documents.

- **Autres partenaires Les Généralistes-CSMF** : PS CONCEPT et CEGEDIM SANTE : voir infos sur le porte documents.

- **Actualités politiques :**

- **Loi Valletoux :**

Si on peut considérer aujourd'hui que se sont préférentiellement les spécialistes exerçant en cliniques qui seront potentiellement concernés par la PDSSES lorsque l'hôpital est défaillant sur les gardes, les médecins généralistes libéraux, comme les autres professionnels de santé libéraux, sont concernés par la nouvelle mission confiée aux Conseils territoriaux en santé (CTS) qui auront en charge l'organisation des réponses aux demandes de soins de leur territoire qui en général est le département.

- **PLFSS 2024** : synthèse CSMF après nouvelle lecture Assemblée Nationale suite au 49-3 (sur le porte documents).

- **Actualités conventionnelles : Etat d'avancement** : voir comptes rendus multilatérales et focus sur le porte documents.

Les négociations conventionnelles ont repris officiellement le 15/11/2023. Cette réunion a été précédée de réunions bilatérales entre la CNAM et les syndicats représentatifs. La réunion du 25/11 a été consacrée à une explication de texte de la lettre de cadrage adressée par le Ministre de la Santé pour définir les objectifs de cette négociation.

Cette négociation conventionnelle se déroulera sous forme de focus thématiques avec des multilatérales (21/12/23 et 25/01/2024). Les documents présentés par la CNAM seront communiqués avant les réunions et accessibles à tout le monde sur le site de la CNAM.

La pertinence et la qualité des soins occuperont une partie importante de ces négociations.

Fin 17h30.

**Dr Sylvaine LE LIBOUX,**  
**Secrétaire Générale**